

Demande d'informations judiciaires

L'association d'aide aux victimes et d'actions du champ judiciaire de l'Eure (AVEDEACJE) intervient auprès des victimes d'infractions pénales et des personnes en demande d'informations judiciaires.

Elle propose une écoute, une information, des orientations et un accompagnement tout au long de la procédure, en présence ou pas d'une procédure judiciaire. Ce service est également ouvert aux proches d'une victime qui souhaitent connaître les démarches à effectuer ou évoquer leurs difficultés.

Les permanences téléphoniques

Elles ont lieu du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Le bureau d'aide aux victimes

Il permet d'accueillir les victimes en vue d'une audience correctionnelle, de les informer des modalités d'exercice de leurs droits et de les accompagner dans leurs démarches tout au long de la procédure. Il peut être sollicité également pour obtenir des informations suite à une plainte ou suite à un jugement sur les procédés d'indemnisation, d'exécution du jugement ou d'aménagement des peines.

Le bureau d'aide aux victimes est ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h à 15h.

Contact

Association d'aide aux victimes et d'actions du champ judiciaire de l'Eure

4 place Alfred de Musset - 27033 Evreux

[02 32 23 16 51](tel:0232231651) [Contacter par mail](#)